

Janvier 2009
"Vitry le mensuel"
Tribune du groupe Vagues

Le 11 décembre dernier, les élus des communes du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (Sedif) ont voté sur le mode de gestion de l'eau à compter de 2011. Ce vote intervenait après une magnifique campagne militante et citoyenne, plus de deux mille pétitions à Vitry, pour une gestion publique de l'eau et contre la reconduction de ce contrat avec une multinationale.

Lors de la séance, la gauche dans son ensemble et les verts (soit soixante-cinq élus), ainsi que le Modem (trois élus) ont annoncé qu'ils voteraient "non" à une délégation de la gestion de l'eau au privé. En toute logique, nous aurions donc dû être au moins soixante cinq élus à rejeter la proposition de la droite.

Mais la logique ne semble pas être un principe politique. Seulement cinquante-quatre votes "non" ont été recensés. Autrement dit, plus d'une quinzaine de voix sont manquantes à gauche.

La transparence non plus n'était pas de la partie. Le vote s'est déroulé à bulletin secret, la majorité de Monsieur Santini refusant la demande faite d'un scrutin public, comme cela se fait pourtant dans les assemblées communales, départementales et nationales.

Ainsi, la démocratie a été bafouée par des élus de gauche qui, à la faveur du secret, ont voté tranquillement à l'inverse de leur déclaration publique.

Ces pratiques ont de quoi interroger : Quelles compromissions idéologiques et politiques peuvent bien prévaloir pour que des élus trichent ainsi avec leur engagement public ? Quelle vision ont-ils du bien commun pour avoir renoncé à la chance qui s'offrait de rompre avec des décennies d'une gestion de l'eau privé, coûteuse, opaque et profitable aux actionnaires d'une des plus grandes multinationales ?

Et si au Sedif, la droite a gagné une bataille, que tous sachent, que cet épisode honteux ne découragera pas la bataille en cours pour que l'eau, bien commun de l'humanité, soit gérée comme telle en Ile-de-France. Ce sera l'une des actions que nous poursuivrons en 2009 !

Sylvie Vassallo
Conseillère municipale
Déléguée au Sedif